

RÉALISER LES AUDITS DE CSSR (CENTRES DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE)

POUR QUI

IPCSR (Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière) amenés à effectuer les contrôles des centres de sensibilisation à la sécurité routière
Groupe de 12 à 20 participants

PRÉ REQUIS

aucun

DURÉE DE FORMATION

20 heures de formation réparties sur trois journées consécutives.

INTERVENANT(E)

Co animation par binôme expérimenté ayant participé à la conception des stages de sensibilisation, à la structuration de la grille d'audit et l'analyse de relevés de terrain.

ÉVALUATION

Evaluation continue lors des exercices d'application.

Quizz connaissances.

Evaluation gain d'apprentissage en fin de formation.

TARIF ET INSCRIPTION

Devis sur demande

MODALITÉS

Formation dispensée en présentiel à l'Insert pour la DSR (Direction de la sécurité routière ministère de l'intérieur)

DÉLAIS D'ACCÈS

Délai minimal : 2 à 3 semaines selon disponibilités de chacune des parties

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations peuvent s'adapter à certaines spécificités de handicap, nous contacter

RÉFÉRENT À CONTACTER

Béatrice Ciais – bdb@squadra.fr

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

Repérer dans la réglementation les points nécessaires au contrôle des centres
Connaître les modalités de déclenchement d'un audit.
Pouvoir renseigner la grille de contrôle
Connaître le cadre et le fonctionnement des stages de sensibilisation
Savoir se positionner face aux audités

OBJECTIFS ET CONTENUS DES MODULES PÉDAGOGIQUES

MODULE 1. LA RÉGLEMENTATION DES CSSR ET LE RÔLE DE L'AUDITEUR

Contenu: fonctionnement des centres, conditions d'agrément, attributions des différents acteurs, modalités le déclenchement d'un contrôle, points à respecter, rôle de l'auditeur

Pour connaître les **objectifs** de ce module

Différencier la logique de l'audit et celle d'une évaluation de compétence
Identifier les faits à relever lors d'un contrôle
Clarifier le rôle de l'auditeur et ses partenaires

MODULE 2. LES STAGES DE SENSIBILISATION

Contenu: Le fonctionnement des stages, la démarche de prévention, les programmes, les objectifs et les logiques de sensibilisation

Pour connaître les **objectifs** de ce module

Les points à identifier lors d'un contrôle
Connaître l'architecture et le programme du stage G2
Savoir identifier les séquences (objectifs, contenu, durée indicative)
Avoir des repères sur la coanimation
Connaître pour les points à identifier lors d'un contrôle

MODULE 3. LA RÉALISATION DE L'AUDIT

Contenu: La grille d'audit, coopération avec le délégué, communication avec les audités

Pour connaître les **objectifs** de ce module

La rédaction du rapport
Rédiger des commentaires factuels sur les points à relever dans un audit
Rédiger une synthèse en rapport avec les critères attendus
Se positionner par rapport aux différents acteurs du stage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'analyse de situations et de jeux de rôle.

LES "PLUS" DE CETTE FORMATION

Une adaptation des contenus aux besoins du groupe pour permettre une atteinte des objectifs par chacun des participants.

Une logique de formation qui suit celle des stages de sensibilisation pour s'approprier la démarche de prévention développée dans le cadre des CSSR.

Une possibilité de suivi lors de la réalisation du 1er audit.